

# COMPTE ADMINISTRATIF 2021

NOTE DE PRESENTATION

## PARTIE 1 : LE BUDGET PRINCIPAL

## 1. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

## 1.1. LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021	Evol°
70-PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	3 397	5 226	53,8%
73-IMPOTS ET TAXES	11 333	11 511	1,6%
74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	3 694	3 859	4,5%
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	389	447	14,8%
76-PRODUITS FINANCIERS	0	0	s.o.
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS <sup>(1)</sup>	59	26	-56,1%
78-REPRISES SUR PROVISIONS	230	0	-100,0%
014-ATTENUATION DE PRODUITS	-4 432	-3 590	-19,0%
<b>TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>14 670</b>	<b>17 478</b>	<b>19,1%</b>

(1) : hors produit des cessions

s.o. : sans objet

En 2021, les produits de fonctionnement se sont élevés à 17 478 k€, en hausse de 19% par rapport à 2020. Cette progression résulte principalement de :

- La redevance des ordures ménagères dans la mesure où l'année 2020 ne comptabilisait une année complète,
- La baisse de l'attribution de compensation,
- La perception de nouvelles subventions notamment pour la plateforme énergétique.

**1.1.1. Les produits des services et du domaine**

Les produits des services et du domaine qui s'élèvent en 2021 à 5 226 k€, en forte hausse par rapport à 2020. La forte progression de la redevance d'ordures ménagères s'explique par le fait que seul le solde de l'année 2019 et le 1<sup>er</sup> semestre 2020 ont été facturés en 2020. En 2021, le 2<sup>nd</sup> semestre 2020 et le 1<sup>er</sup> semestre 2021 ont été facturés.

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021	Evol°
<b>PRODUIT DES SERVICES</b>	<b>2 196</b>	<b>3 941</b>	<b>79,5%</b>
REDEVANCE ORDURES MENAGERES	1 930	3 555	84,2%
CENTRES DE LOISIRS	187	246	31,1%
ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE	41	79	93,7%
BASE DE LOISIRS	34	59	71,7%
AUTRES	3	2	-38,3%
<b>PRODUIT DU DOMAINE</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>-84,2%</b>
AIRES D'ACCUEIL GENS DU VOYAGE	7	1	-84,2%
<b>REMBOURSEMENT DE FRAIS</b>	<b>1 195</b>	<b>1 284</b>	<b>7,5%</b>
BUDGETS ANNEXES	945	1 076	13,9%
COMMUNES MEMBRES	22	4	-82,8%
CC VENDEE SEVRE AUTISE	132	132	-0,3%
CC PAYS DE LA CHATAIGNERAIE	50	40	-19,9%
AUTRES REDEVABLES	45	32	-29,1%
<b>TOTAL PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE</b>	<b>3 397</b>	<b>5 226</b>	<b>53,8%</b>

### 1.1.2. Les impôts et taxes

Les impôts et taxes se sont élevés en 2021 à 7 921 k€, en progression de 14,8%, cette hausse s'expliquant principalement par la baisse des attributions de compensation, les recettes fiscales ne progressant que de 1,1%.

L'année 2021 a été marquée par les réformes de la fiscalité locale qui ont conduit à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, compensée par le versement d'une fraction de TVA, et à l'abattement de 50% des bases des établissements industriels imposable à la cotisation foncière des entreprises (CFE).

La cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE) a diminué de 1,9% en raison de la crise sanitaire qui a eu conduit à la baisse de la valeur ajoutée des entreprises.

La taxe sur les surfaces commerciales a fortement augmenté du fait de nouveaux contribuables et la forte progression pour un établissement.

La variation de l'attribution de compensation s'explique par la prise en compte des charges transférées de l'école de musique et de la mobilité, ainsi que la non reconduction d'une régulation qui a été réalisée en 2020.

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021	Evol°
<b>TAXES FONCIERES ET D'HABITATION</b>	<b>6 761</b>	<b>2 930</b>	<b>-56,7%</b>
TAXE D'HABITATION	3 791	341	-91,0%
COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES (CFE)	2 850	2 457	-13,8%
FONCIER BATI	50	51	0,5%
FONCIER NON BATI ADDITIONNEL	40	38	-4,5%
DEGREVEMENTS	-14	-49	245,6%
ROLES COMPLEMENTAIRES ET SUPPLEMENTAIRES	44	93	112,4%
<b>COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES (CVAE)</b>	<b>1 616</b>	<b>1 586</b>	<b>-1,9%</b>
<b>TAXE SUR LES SURFACES COMMERCIALES (TASCOM)</b>	<b>612</b>	<b>698</b>	<b>14,0%</b>
<b>IMPOSITION FORFAITAIRE SUR LES ENTREPRISES DE RESEAU (IFI)</b>	<b>285</b>	<b>310</b>	<b>8,8%</b>
<b>FRACTION DE TVA</b>	<b>0</b>	<b>3 915</b>	<b>s.o.</b>
<b>AUTRES RECETTES FISCALES</b>	<b>1 912</b>	<b>1 870</b>	<b>-2,2%</b>
FNGIR	886	886	0,0%
FPIC	415	402	-3,1%
TAXE GEMAPI	505	481	-4,6%
TAXE DE SEJOUR	108	101	-5,8%
<b>SOUS TOTAL IMPOTS ET TAXES</b>	<b>11 187</b>	<b>11 310</b>	<b>1,1%</b>
<b>ATTRIBUTION DE COMPENSATION</b>	<b>-4 286</b>	<b>-3 389</b>	<b>-20,9%</b>
ATTRIBUTION DE COMPENSATION RECUE	132	152	15,3%
ATTRIBUTION DE COMPENSATION VERSEE	-4 418	-3 541	-19,9%
<b>TOTAL IMPOTS ET TAXES</b>	<b>6 901</b>	<b>7 921</b>	<b>14,8%</b>

### 1.1.3. Les dotations et subventions

En 2021, les dotations et subventions s'élèvent à 3 859 k€, en augmentation de 4,5% par rapport à 2020. Cette progression résulte essentiellement de la participation de l'Etat pour le centre de vaccination, de la région pour la plateforme énergétique et de la progression de la CAF pour les ALSH.

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021	Evol°
<b>CONCOURS FINANCIERS DE L'ETAT</b>	<b>3 156</b>	<b>3 120</b>	<b>-1,1%</b>
DOTATION D'INTERCOMMUNALITE	227	251	10,3%
DOTATION DE COMPENSATION	1 869	1 832	-2,0%
COMPENSATION AU TITRE DE LA CVAE ET CFE	27	452	n.s.
COMPENSATION TAXES FONCIERES	0	8	n.s.
COMPENSATION TAXE D'HABITATION	441	0	-100,0%
COMPENSATION DE LA REFORME DE LA TP (DCRTP)	561	561	0,0%
FCTVA	30	16	-46,2%
<b>SUBVENTIONS</b>	<b>539</b>	<b>739</b>	<b>37,2%</b>
ETAT	91	233	155,8%
REGION	0	92	s.o.
DEPARTEMENT	163	96	-41,5%
COMMUNES MEMBRES	0	4	s.o.
CAF ET MSA	281	314	11,7%
AUTRES	3	0	-100,0%
<b>TOTAL DOTATIONS ET SUBVENTIONS</b>	<b>3 694</b>	<b>3 859</b>	<b>4,5%</b>

n.s. : non significatif

#### 1.1.4. Les autres produits de fonctionnement

En 2021, les autres produits de fonctionnement s'élèvent à 473 k€, en baisse par rapport à 2020 qui a bénéficié d'une reprise sur provision de 230 k€.

Les loyers des logements communautaires apparaissent en hausse dans la mesure où seuls neuf mois ont été comptabilisés en 2020.

A l'inverse, quatre années ont été comptabilisées pour les loyers de l'ALSH de l'Hermenault, un rattrapage pour 2018 et 2019, ainsi que l'année 2020 comptabilisée deux fois, par un titre puis un rattachement, ce dernier ayant neutralisé le loyer de 2021 qui a bien été émis.

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021	Evol°
<b>LOYERS</b>	<b>389</b>	<b>447</b>	<b>14,8%</b>
LOGEMENTS	181	249	37,8%
MAISON DE SANTE	52	83	60,4%
BASE DE LOISIRS DE MERVENT	78	73	-6,8%
MAISON DE L'ECONOMIE	18	18	0,0%
ATELIERS COMMUNAUTAIRES	14	14	-3,9%
RESERVES FONCIERES	19	10	-47,4%
ALSH L'HERMENAULT	27	0	-100,0%
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>289</b>	<b>26</b>	<b>-91,0%</b>
INDEMNITES DE SINISTRE	30	8	-73,8%
NEUTRALISATION DE RATTACHEMENT	20	0	-100,0%
RECOUVREMENT SUR NON VALEURS	0	9	n.s.
REPRISES SUR PROVISION	230	0	-100,0%
AUTRES	9	9	5,7%
<b>AUTRES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-75,2%</b>
<b>TOTAL AUTRES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>678</b>	<b>473</b>	<b>-30,3%</b>

**1.2. LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT**

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021	Evol°
011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 044	1 877	-8,2%
012-DEPENSES DE PERSONNEL	5 699	6 658	16,8%
65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	6 300	6 843	8,6%
66-CHARGES FINANCIERES	43	35	-18,0%
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	80	64	-19,3%
68-DOTATIONS AUX PROVISIONS	0	59	s.o.
013-ATTENUATION DE CHARGES	-60	-55	-9,1%
<b>TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>14 105</b>	<b>15 482</b>	<b>9,8%</b>

En 2021, les charges de fonctionnement s'élèvent à 15 482 k€, en hausse de 9,8% par rapport à 2020. Cette augmentation résulte de :

- Le transfert de l'école de musique et de danse au 1<sup>er</sup> septembre 2020,
- Le transfert du réseau Fontélyls au 1<sup>er</sup> juillet 2021,
- La subvention du budget de la piscine pour couvrir un déficit cumulé d'investissement,
- La participation au Sycodem suite à la hausse des tarifs.

A l'inverse, certains facteurs ont contribué à limiter cette progression :

- Le changement de méthode pour les rattachements (cf infra),
- La non reconduction du dispositif d'aides exceptionnelles mis en place dans le cadre de la crise sanitaire,
- Les stocks de produits et équipements d'hygiène constitués en 2020 qui ont permis de ne pas avoir de telles dépenses en 2021.

**1.2.1. Les charges à caractère général**

En 2021, les charges à caractère général s'élèvent à 1 877 k€. Malgré la prise de compétence de la mobilité au 1<sup>er</sup> juillet et l'exercice de la compétence enseignement musical et chorégraphique sur une année complète, ces charges ont diminué 8,2%.

Ceci s'explique principalement par trois facteurs :

- En 2020, la crise sanitaire a généré d'importantes dépenses en équipements et produits d'hygiène, qui ne se sont pas reproduites en 2021 du fait des stocks,
- A compter de 2021, les rattachements ne prennent en compte que les produits livrés et les prestations réalisées. Les commandes qui ne répondent pas à ce critère sont reportées sur l'année suivante. Ainsi, les reports sur l'année 2022 s'élèvent à 389 k€ pour le chapitre des charges à caractère général.
- Les logiciels en mode hébergé sont désormais imputés sur le chapitre des « autres charges de gestion courante » dans la mesure où la dépense correspond à un droit d'utilisation et non à de la maintenance.

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021	Evol°
<b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b>	<b>230</b>	<b>266</b>	<b>15,6%</b>
ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES	117	126	8,1%
ACTIVITES	58	72	23,6%
MAISON DE L'ECONOMIE	37	43	16,8%
HOTEL D'ENTREPRISES	0	1	80,4%
LA POSTE	0	5	s.o.
RESERVES FONCIERES	18	19	6,7%
<b>DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE</b>	<b>118</b>	<b>150</b>	<b>27,1%</b>
TOURISME	78	79	1,1%
BASE DE LOISIRS	28	21	-27,6%
OFFICE DE TOURISME	11	11	-5,9%
VALORISATION DU PATRIMOINE	0	40	n.s.
<b>CADRE DE VIE, URBANISME</b>	<b>441</b>	<b>469</b>	<b>6,4%</b>
HABITAT	245	168	-31,4%
ACCOROUTISTES	139	103	-26,0%
AMENAGEMENT	24	25	7,2%
DROIT DES SOLS	3	1	-77,2%
ENVIRONNEMENT	30	55	81,0%
TRANSPORTS URBAINS	0	117	s.o.
<b>ENFANCE JEUNESSE</b>	<b>267</b>	<b>268</b>	<b>0,1%</b>
CENTRES DE LOISIRS	235	203	-13,4%
MISSION LOCALE	6	6	0,6%
PREVENTION ROUTIERE	1	1	-1,8%
RELAIS ASSISTANTE MATERNELLE ITINERANT	0	5	s.o.
TRANSPORT SCOLAIRE PISCINE	25	52	104,4%
<b>CULTURE</b>	<b>19</b>	<b>67</b>	<b>245,3%</b>
ACTIVITES CULTURELLES	-2	16	n.s.
ECOLE DE MUSIQUE	19	50	167,2%
SALLE CULTUREL ST VALERIEN	2	2	-35,6%
<b>SANTE</b>	<b>27</b>	<b>29</b>	<b>5,0%</b>
ACTIVITES	9	9	-0,4%
MAISON DE SANTE	18	14	-21,1%
MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE	0	5	s.o.
<b>SPORT</b>	<b>103</b>	<b>104</b>	<b>1,1%</b>
PISCINES	4	2	-56,0%
SALLES DE SPORTS	99	102	3,0%
SCHEMA DE DEVELOPPEMENT SPORTIF	0	0	s.o.
<b>BATIMENTS COMMUNAUTAIRES</b>	<b>135</b>	<b>104</b>	<b>-22,7%</b>
MAISON DE PAYS	60	46	-23,2%
ATELIERS	32	28	-11,0%
HOTEL DE LA SENECHAUSSEE	41	30	-27,3%
L'HERMENAULT	2	0	-100,0%
<b>AUTRES</b>	<b>702</b>	<b>420</b>	<b>-40,2%</b>
ACCUEIL GENS DU VOYAGE	64	71	10,2%
COMMUNICATION	38	46	19,9%
ATELIERS	41	41	-1,1%
PREVENTION SECURITE	260	148	-43,3%
SERVICES SUPPORTS	213	31	-85,3%
AUTRES	85	84	-1,2%
<b>TOTAL CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>2 044</b>	<b>1 877</b>	<b>-8,2%</b>

### 1.2.2. Les charges de personnel

En 2021, les dépenses de personnel s'élèvent à 6 603 k€ et sont en hausse de 17,1% par rapport à 2020 en raison du transfert de l'école de musique au 1<sup>er</sup> septembre 2020 mais également au personnel extérieur pour le centre de vaccination.

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021	Evol°
<b>REMUNERATION DU PERSONNEL</b>	<b>3 843</b>	<b>4 478</b>	<b>16,5%</b>
PERSONNEL TITULAIRE	3 063	3 489	13,9%
PERSONNEL NON TITULAIRE	840	1 038	23,5%
APPRENTIS	0	7	s.o.
REMBOURSEMENT SUR REMUNERATION	-60	-55	-9,2%
<b>CHARGES SOCIALES</b>	<b>1 483</b>	<b>1 742</b>	<b>17,4%</b>
COTISATIONS URSSAF	575	690	19,9%
COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	753	876	16,2%
COTISATIONS AUX ASSEDICS	34	42	24,1%
COTISATIONS AU CNFPT ET CENTRE DE GESTION	65	83	27,7%
COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	24	26	9,5%
AUTRES	32	26	-20,1%
REMBOURSEMENTS SUR CHARGES	0	0	s.o.
<b>AUTRES</b>	<b>312</b>	<b>383</b>	<b>22,9%</b>
VERSEMENT AUX ŒUVRES SOCIALES	21	25	20,2%
PERSONNEL EXTERIEUR	290	350	20,7%
MEDECINE DU TRAVAIL	1	2	n.s.
FIPH	0	6	s.o.
<b>TOTAL DEPENSES DE PERSONNEL</b>	<b>5 638</b>	<b>6 603</b>	<b>17,1%</b>

### 1.2.3. Autres charges de gestion courante

Les autres charges de gestion courante s'élèvent à 6 843 k€ en 2021 et sont en augmentation de 8,6% par rapport à 2020. Plusieurs facteurs contribuent à cette augmentation :

- La subvention pour le budget de la piscine afin de couvrir le déficit d'investissement cumulé (cf infra)
- La contribution au Sycodem suite à la hausse des tarifs,
- Les droits d'utilisation des logiciels, contrepartie de la baisse des crédits de maintenance (cf supra).

A l'inverse trois facteurs limitent la hausse :

- Les subventions aux organismes privés dans la mesure où une enveloppe exceptionnelle avait été instaurée lors de la crise sanitaire,
- La contribution au syndicat Mixte Sud Vendée Développement en raison d'un reversement de subvention FISAC en 2020,
- Les créances éteintes dont le montant de 2020 était anormalement élevé.

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021	Evol°
<b>CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES</b>	<b>4 236</b>	<b>4 284</b>	<b>1,1%</b>
SYCODEM	3 088	3 252	5,3%
SDIS	503	502	-0,4%
SM VENDEE SEVRE AUTISE	412	412	-0,1%
SM SUD VENDEE TOURISME	62	62	0,0%
SM SUD VENDEE DEVELOPPEMENT	163	49	-70,1%
E-COLLECTIVITE	7	7	3,8%
AUTRES	0	0	41,0%
<b>DEFICIT BUDGETS ANNEXES</b>	<b>1 192</b>	<b>1 979</b>	<b>66,0%</b>
PISCINES	916	1 517	65,7%
OFFICE DE TOURISME	245	236	-3,7%
ACTIVITES ECONOMIQUES	31	226	628,3%
<b>SUBVENTIONS</b>	<b>566</b>	<b>227</b>	<b>-59,9%</b>
ORGANISMES PRIVES	475	95	-80,0%
LUTTE CONTRE LES RAGONDINS	69	69	0,0%
CIAS	1	60	n.s.
DEPARTEMENT	21	0	-100,0%
AUTRES	0	3	n.s.
<b>ELUS</b>	<b>160</b>	<b>168</b>	<b>5,0%</b>
INDEMNITES	123	128	3,7%
CHARGES SOCIALES	37	40	9,4%
<b>PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES</b>	<b>113</b>	<b>5</b>	<b>-95,5%</b>
CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	8	0	-100,0%
CREANCES ETEINTES	104	5	-95,1%
<b>AUTRES</b>	<b>34</b>	<b>180</b>	<b>431,5%</b>
DROITS D'UTILISATION	34	178	426,5%
AUTRES	0	2	s.o.
<b>TOTAL AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>6 300</b>	<b>6 843</b>	<b>8,6%</b>

#### 1.2.4. Les charges financières

En 2021, les charges financières s'élèvent à 35 k€, en diminution de 18% par rapport à 2020 en raison de la baisse de l'encours de dette.

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021	Evol°
<b>INTERETS DES EMPRUNTS</b>	<b>43</b>	<b>35</b>	<b>-18,0%</b>
INTERETS ECHUS	46	38	-16,7%
INTERETS NON ECHUS	-3	-3	4,8%
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>	<b>43</b>	<b>35</b>	<b>-18,0%</b>

#### 1.2.5. Les dépenses exceptionnelles et provisions

En 2021, les dépenses exceptionnelles et provisions s'élèvent à 124 k€, ce qui est plus élevé qu'en 2020 principalement en raison de la constitution d'une provision pour clients douteux.



<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021	Evol°
<b>SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES</b>	<b>43</b>	<b>56</b>	<b>31,3%</b>
COUPONS D'ACHAT	42	56	33,4%
AUTRES	1	0	s.o.
<b>PROVISIONS</b>	<b>0</b>	<b>59</b>	<b>s.o.</b>
PROVISION POUR CLIENTS DOUTEUX	0	59	s.o.
<b>AUTRES</b>	<b>37</b>	<b>8</b>	<b>-77,6%</b>
TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	24	7	-69,3%
PROTOCOLE TRANSACTIONNEL	9	0	-100,0%
AUTRES	4	1	-77,6%
<b>TOTAL AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>80</b>	<b>124</b>	<b>55,0%</b>

## 2. LA DETTE

L'annuité de la dette s'élève à 315 k€, en diminution de 7 k€ par rapport à 2020, ce qui s'explique tant par la baisse des intérêts que celle du remboursement de capital.

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021	Evol°
INTERETS DE LA DETTE	43	35	-18,0%
+ REMBOURSEMENT DE CAPITAL	265	279	5,5%
<b>= ANNUITE DE LA DETTE</b>	<b>308</b>	<b>315</b>	<b>2,2%</b>

L'encours de dette a diminué de 279 k€ en 2021 et se fixe au 31 décembre 2021 à 599 k€, il est intégralement classé en catégorie A1 selon la charte Gissler.

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021
ENCOURS DE DETTE AU 01/01	1 143	878
- REMBOURSEMENT DU CAPITAL	265	279
+ EMPRUNTS MOBILISES	0	0
<b>= ENCOURS DE DETTE MOBILISE AU 31/12</b>	<b>878</b>	<b>599</b>

Aucun prêt n'a été mobilisé en 2021.

Le taux d'intérêt moyen a augmenté de 3,8% à 4,0% du fait que l'emprunt qui présente le taux d'intérêt le plus faible et qui représentait 35% de l'encours au 1<sup>er</sup> janvier 2020, a représenté 61% du remboursement de capital de 2020 faisant que son poids n'est plus que de 27% de l'encours au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

	2020	2021
INTERETS DE LA DETTE	43	35
÷ ENCOURS DE DETTE AU 01/01	1 143	878
<b>= TAUX D'INTERET MOYEN</b>	<b>3,8%</b>	<b>4,0%</b>

## 3. LES INDICATEURS DE GESTION

### 3.1. LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Par rapport à 2020, la capacité d'autofinancement nette est en progression de 1 417 k€ et s'élève à 1 717 k€.

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT COURANT	14 381	17 452
- CHARGES DE FONCTIONNEMENT COURANT	13 982	15 323
<b>= EXCEDENT BRUT COURANT</b>	<b>399</b>	<b>2 129</b>
+ PRODUITS EXCEPTIONNELS	289	26
- CHARGES EXCEPTIONNELLES	80	124
<b>= EPARGNE DE GESTION</b>	<b>608</b>	<b>2 032</b>
- INTERETS DE LA DETTE	43	35
<b>= CAF BRUTE</b>	<b>565</b>	<b>1 996</b>
- REMBOURSEMENT EN CAPITAL DE LA DETTE	265	279
<b>= CAF NETTE</b>	<b>300</b>	<b>1 717</b>

### 3.2. LA CAPACITE DE DESENDETTEMENT

La diminution de l'encours de dette d'une part et de la progression de la CAF brute d'autre part se traduisent par une amélioration de la capacité de désendettement qui se fixe à moins d'une année en 2021.

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021
ENCOURS DE DETTE AU 31/12	878	599
÷ CAF BRUTE	565	1 996
<b>= CAPACITE DE DESENDETTEMENT</b>	<b>1,6 ans</b>	<b>0,3 ans</b>

### 3.3. LA COUVERTURE DES AMORTISSEMENTS

En 2021, contrairement à 2020, la CAF brute couvre bien les dotations aux amortissements nets.

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021
CAF BRUTE	565	1 996
÷ DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS NETS	1 260	1 267
<b>= COUVERTURE DES AMORTISSEMENTS</b>	<b>0,4</b>	<b>1,6</b>

## 4. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

### 4.1. LES RESSOURCES PROPRES D'INVESTISSEMENT (RPI)

Les ressources propres d'investissement se sont élevées à 622 k€, dont 114 k€ de taxe d'aménagement perçue sur les zones économiques qui est conventionnellement reversée par les communes.

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021
TAXE D'AMENAGEMENT	0	114
+ FONDS DE COMPENSATION DE TVA	401	397
+ CESSIONS	1 491	112
<b>= RESSOURCES PROPRES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 891</b>	<b>622</b>

Les cessions se sont élevées à 112 k€ et la principale d'entre elle a été la cession d'un terrain situé allée des Justices à l'entreprise SV85 pour 63 k€.

## 4.2. LES INVESTISSEMENTS

### 4.2.1. Les investissements mandatés

En 2021, les investissements payés se sont élevés à 5 425 k€ et les subventions d'investissement encaissées se sont élevées à 1 192 k€, soit un investissement net de 4 233 k€.

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	3 089	5 425
- SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 642	1 192
<b>= DEPENSES NETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 447</b>	<b>4 233</b>

Les principaux investissements ont porté sur les secteurs suivants :

- Economie (2 766 k€) dont 2 224 k€ pour l'acquisition des anciens sites Plysorol et Séita et 459 k€ pour les zones d'activités,
- Aménagement – Habitat (850 k€) dont 448 k€ pour le schéma directeur d'aménagement numérique et 241 k€ pour la déviation de St Michel le Cloucq,
- Santé (331 k€) dont 288 k€ pour la maison de santé de l'Hermenault,
- Tourisme (150 k€) dont 84 k€ de valorisation du patrimoine culturel,
- Culture – jeunesse (125 k€) dont 45 k€ pour les centres de loisirs, 40 k€ pour le RAMI et 39 k€ pour l'école de musique,
- Environnement (119 k€) dont 59 k€ pour la plateforme de rénovation énergétique et 30 k€ pour les vélos à assistance électrique,
- Sport (74 k€) dont 41 k€ pour la salle Bel Air et 29 k€ pour la salle Alleneaux,
- Gens du voyage (39 k€) dont 31 k€ pour l'aire de grand passage,
- Ateliers communautaires (89 k€)
- Travaux d'accessibilité (48 k€)
- Relation aux communes (371 k€) dont 315 k€ de fonds de concours et 56 k€ pour les logiciels
- Supports (462 k€) dont 276 k€ pour l'informatique et 52 k€ pour les véhicules.

Les principales subventions perçues ont concerné les secteurs suivants :

- Economies (774 k€) dont 449 k€ pour les zones d'activités et 208 k€ pour l'acquisition des anciens sites Plysorol et Séita,
- Sport (157 k€) dont 140 k€ pour la salle Bel Air
- Gens du voyages (24 k€) pour l'aire de grands passages,
- Tourisme (20 k€) pour la valorisation du patrimoine culturel
- Culture – jeunesse (2 k€) pour le RAMI
- Support (215 k€) dont 189 k€ pour l'isolation thermique de la communauté de communes et 26 k€ pour les véhicules.

### 4.2.2. Les reports

Les reports s'élèvent à 2 714 k€ pour les dépenses et 796 k€ pour les subventions.

Les principaux investissements ayant des crédits reportés en dépenses sont :

- Aménagement – Habitat (504 k€) dont 213 k€ pour le PLH et 161 k€ pour la déviation de St Michel le Cloucq,
- Economie (434 k€) dont 234 k€ pour les zones d'activité économique et 102 k€ pour le pôle automobile,

- Environnement (182 k€) dont 100 k€ de participation à la piste cyclable avenue de Gaulle et 74 k€ pour la plateforme de rénovation énergétique,
- Gens du voyage (111 k€) pour les aires de passage,
- Culture – jeunesse (107 k€) dont 53 k€ pour le pôle culture jeunesse,
- Sport (54 k€) dont 44 k€ pour le schéma de développement sportif,
- Santé (51 k€) dont 31 k€ pour la maison de santé de l'Hermenault
- Tourisme (30 k€) dont 15 k€ pour la stratégie de développement touristique
- Travaux d'accessibilité (94 k€)
- Ateliers communautaires (6 k€)
- Relation aux communes (911 k€) dont 885 k€ de fonds de concours et 26 k€ pour les logiciels
- Supports (230 k€) dont 168 k€ pour l'informatique.

Les principaux investissements ayant des crédits reportés en recettes sont :

- Santé (501 k€) pour la maison de santé de l'Hermenault,
- Travaux d'accessibilité (134 k€),
- Aménagement – Habitat (120 k€) pour la rénovation énergétique des logements communautaires,
- Gens du voyage (42 k€) pour l'aire de grands passages.

#### 4.3. LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

En dehors des subventions qui sont affectés aux projets, le financement des investissements repose sur la CAF net, les ressources propres d'investissement et les remboursements d'avances et ils représentent au total 3 719 k€. Ce montant est inférieur de 514 k€ au besoin de financement faisant qu'une part de l'excédent de clôture a permis de financer les investissements.

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021
CAF NETTE	300	1 717
+ RESSOURCES PROPRES D'INVESTISSEMENT	1 891	622
+ REMBOURSEMENT D'AVANCES	1 022	1 379
+ EMPRUNT	0	0
<b>= FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS</b>	<b>3 213</b>	<b>3 719</b>

Au final, l'excédent de clôture demeure à un niveau élevé, 6 699 k€, et couvre largement le besoin de financement des reports.

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021
FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	3 213	3 719
- DEPENSES NETTES D'INVESTISSEMENT	1 447	4 233
<b>= VARIATION EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE</b>	<b>1 767</b>	<b>-514</b>

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE N-1	5 446	7 213
+ VARIATION EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE	1 767	-514
<b>= EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE N</b>	<b>7 213</b>	<b>6 699</b>

Ce résultat de clôture est conforme à celui figurant dans le compte de gestion

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
Investissement	3 991 889,64		-1 243 870,49		2 748 019,15
Fonctionnement	3 221 058,85		729 599,06		3 950 657,91
<b>TOTAL</b>	<b>7 212 948,49</b>		<b>-514 271,43</b>		<b>6 698 677,06</b>

## PARTIE 1 : LES BUDGETS ANNEXES

### 1. LE BUDGET PISCINE

#### 1.1. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

##### 1.1.1. Les recettes de fonctionnement

Les piscines ont été particulièrement impactées par la crise sanitaire qui s'est traduite par un effondrement des recettes. En 2021, elles ont fortement progressé avec 206 k€ de produit de services mais reste bien en deçà du niveau avant la crise (438 k€).

La subvention du budget principal a fortement progressé afin de couvrir le déficit cumulé d'investissement.

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021	Evol°
70-PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	146	206	41,0%
74-SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	8	9	9,3%
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	14	0	-99,4%
<b>SOUS TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>168</b>	<b>215</b>	<b>27,9%</b>
SUBVENTION D'EQUILIBRE DU BUDGET PRINCIPAL	916	1 517	n.s.
<b>TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 084</b>	<b>1 732</b>	<b>59,8%</b>

##### 1.1.2. Les dépenses de fonctionnement

En 2021, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1 043 k€, en progression de 8,9% par rapport à 2020.

Malgré la reprise d'activité qui s'est traduite par une hausse des dépenses énergétiques, les charges à caractère général sont en baisse principalement en raison de la diminution des dépenses d'entretien. A noter que 4 k€ ont fait l'objet de reports sur 2022.

Les dépenses de personnel sont revenues au même niveau qu'en 2019 à savoir 668 k€, du personnel de la piscine ayant été réaffecté sur d'autres services pendant la fermeture en 2020.

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021	Evol°
011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	373	354	-5,2%
012-DEPENSES DE PERSONNEL	559	668	19,7%
65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2	1	-60,7%
66-CHARGES FINANCIERES	23	16	-29,9%
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	1	4	301,2%
<b>TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>957</b>	<b>1 043</b>	<b>8,9%</b>

## 1.2. LA DETTE

L'annuité de dette est demeurée stable à 184 k€.

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021	Evol°
INTERETS DE LA DETTE	23	16	-29,9%
+ REMBOURSEMENT DE CAPITAL	161	168	4,2%
<b>= ANNUITE DE LA DETTE</b>	<b>184</b>	<b>184</b>	<b>0,0%</b>

Au 31 décembre 2021, l'encours de dette s'élève à 301 k€ et est composé de 2 prêts classés A1 selon la charte Gissler (taux d'intérêt fixe de 4,15% pour les deux prêts). Il est en diminution de 469 k€ par rapport au 31 décembre 2020, aucun prêt n'ayant été contracté en 2021.

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021
ENCOURS DE DETTE AU 01/01	630	469
- REMBOURSEMENT DU CAPITAL	161	168
+ EMPRUNTS MOBILISES	0	0
<b>= ENCOURS DE DETTE MOBILISE AU 31/12</b>	<b>469</b>	<b>301</b>

## 1.3. LES INDICATEURS DE GESTION

### 1.3.1. Les soldes intermédiaires de gestion

La capacité d'autofinancement (CAF) brute s'élève en 2021 à 705 k€ et la CAF nette s'élève à 522 k€ du fait de l'accroissement de la subvention du budget principal.

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	1 084	1 732
- CHARGES DE FONCTIONNEMENT	934	1 027
<b>= EPARGNE DE GESTION</b>	<b>149</b>	<b>705</b>
- INTERETS DE LA DETTE	23	16
<b>= CAF BRUTE</b>	<b>127</b>	<b>689</b>
- REMBOURSEMENT EN CAPITAL DE LA DETTE	161	168
<b>= CAF NETTE</b>	<b>-34</b>	<b>522</b>

### 1.3.1. La couverture des amortissements

Dans la mesure où la subvention du budget principal a vocation à couvrir le déficit cumulé d'investissement, la CAF brute couvre largement les dotations aux amortissements nets.

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021
CAF BRUTE	127	689
÷ DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS NETS	127	112
<b>= COUVERTURE DES AMORTISSEMENTS</b>	<b>1,0</b>	<b>6,2</b>

## 1.4. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

### 1.4.1. Les investissements

Les dépenses d'investissement de 2021 se sont limitées à 10 k€.

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	137	10
- SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0	0
<b>= DEPENSES NETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>137</b>	<b>10</b>

### 1.4.2. Le financement des investissements

Le déficit de clôture de 2020 s'élevait à 519 k€. La CAF nette et le FCTVA permettent de couvrir ce déficit, les dépenses d'investissement et les 4 k€ de dépenses de fonctionnement reportées.

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021
CAF NETTE	-34	522
+ FCTVA	16	12
+ EMPRUNT	0	0
<b>= FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS</b>	<b>-19</b>	<b>533</b>

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021
FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	-19	533
- DEPENSES NETTES D'INVESTISSEMENT	137	10
<b>= VARIATION EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE</b>	<b>-156</b>	<b>523</b>

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE N-1	-364	-519
+ VARIATION EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE	-156	523
<b>= EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE N</b>	<b>-519</b>	<b>4</b>

Ce résultat de clôture est conforme à celui figurant dans le compte de gestion

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
Investissement	-519 288,75		-54 298,33		-573 587,08
Fonctionnement			577 650,94		577 650,94
<b>TOTAL</b>	<b>-519 288,75</b>		<b>523 352,61</b>		<b>4 063,86</b>

## 2. LE BUDGET OFFICE DE TOURISME

### 2.1. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### 2.1.1. Les recettes de fonctionnement

En 2021, hors subvention du budget principal, les recettes de fonctionnement se sont élevées à 118 k€, en progression de 21,2% par rapport à 2020 mais reste inférieure au niveau avant la crise (128 k€).

Cette progression des recettes a permis une baisse de la subvention du budget principal dans la mesure où l'évolution des charges a été maîtrisée (cf infra)

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021	Evol°
70-PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	90	118	30,8%
74-SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1	0	-57,7%
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	7	0	-94,7%
<b>SOUS TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>98</b>	<b>118</b>	<b>21,2%</b>
SUBVENTION D'EQUILIBRE DU BUDGET PRINCIPAL	245	236	n.s.
<b>TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>343</b>	<b>355</b>	<b>3,4%</b>

### 2.1.2. Les dépenses de fonctionnement

En 2021, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 345 k€, en progression de 1,3% par rapport à 2020 du fait d'une légère hausse des dépenses de personnel.

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021	Evol°
011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	159	155	-2,2%
012-DEPENSES DE PERSONNEL	179	182	1,4%
65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0	6	s.o.
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	2	2	-31,0%
<b>TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>340</b>	<b>345</b>	<b>1,3%</b>

## 2.2. LES INDICATEURS DE GESTION

### 2.2.1. Les soldes intermédiaires de gestion

La capacité d'autofinancement (CAF) brute s'élève en 2021 à 10 k€ en progression par rapport à 2020.

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	343	355
- CHARGES DE FONCTIONNEMENT	340	345
<b>= CAF BRUTE</b>	<b>3</b>	<b>10</b>

### 2.2.2. La couverture des amortissements

La CAF brute couvre largement les amortissements qui se limitent à 2 k€.

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021
CAF BRUTE	3	10
÷ DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS NETS	3	2
<b>= COUVERTURE DES AMORTISSEMENTS</b>	<b>1,0</b>	<b>5,3</b>

## 2.3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

### 2.3.1. Les investissements

Les dépenses d'investissement de 2021 se sont limitées à 6 k€.

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1	6
- SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0	0
<b>= DEPENSES NETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1</b>	<b>6</b>



### 2.3.2. Le financement des investissements

Le déficit de clôture de 2020 s'élevait à 2 k€. La CAF nette et le FCTVA permettent de couvrir ce déficit, les dépenses d'investissement et les 2 k€ de dépenses de fonctionnement reportées.

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021
CAF BRUTE	3	10
+ FCTVA	0	0
+ EMPRUNT	0	0
<b>= FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS</b>	<b>3</b>	<b>10</b>

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021
FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	3	10
- DEPENSES NETTES D'INVESTISSEMENT	1	6
<b>= VARIATION EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE</b>	<b>2</b>	<b>4</b>

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE N-1	-4	-2
+ VARIATION EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE	2	4
<b>= EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE N</b>	<b>-2</b>	<b>2</b>

Ce résultat de clôture est conforme à celui figurant dans le compte de gestion

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
Investissement	-2 401,47		-4 175,93		-6 577,40
Fonctionnement			8 098,36		8 098,36
<b>TOTAL</b>	<b>-2 401,47</b>		<b>3 922,43</b>		<b>1 520,96</b>

## 3. LE BUDGET ACTIVITES ECONOMIQUES

### 3.1. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### 3.1.1. Les recettes de fonctionnement

Pour l'année 2021, les recettes de fonctionnement s'élèvent, hors subvention d'équilibre du budget principal, à 679 k€ en retrait de 1,6% par rapport à 2020. Cette diminution résulte d'une reprise sur provision de 212 k€ en 2020.

Les loyers et les remboursements de frais ont quant à eux nettement progresser, l'année 2020 ayant été particulière du fait de la crise sanitaire et de l'abandon de loyers.

La subvention du budget principal s'est élevée à 226 k€ conduisant au global à des recettes de fonctionnement de 904 k€.

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021	Evol°
70-PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1	48	n.s.
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE <sup>(1)</sup>	476	619	30,1%
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS <sup>(2)</sup>	0	12	n.s.
78-REPRISES SUR PROVISIONS	212	0	-100,0%
<b>SOUS TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>690</b>	<b>679</b>	<b>-1,6%</b>
SUBVENTION D'EQUILIBRE DU BUDGET PRINCIPAL	31	226	n.s.
<b>TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>721</b>	<b>904</b>	<b>25,4%</b>

(1) : hors subvention d'équilibre du budget principal

(2) : hors produit des cessions

### 3.1.2. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement 2021 s'élèvent à 347 k€, en baisse de 17% par rapport à 2020. Cette baisse résulte de plusieurs facteurs :

- Des dépenses d'entretien relativement importantes entreprises en 2020 dans le CSE,
- Le changement de méthode comptable qui conduit à ne plus rattacher que les fournitures livrées et les prestations réalisées (les crédits reportés sur 2022 représentant 27 k€).
- Un volume important de créances éteintes en 2020 (27 k€) ainsi que de titres annulés sur les exercices antérieurs (17 k€),
- La baisse des frais financiers du fait de la diminution de l'encours de dette.

A noter qu'une provision pour créances douteuses a été constituée en 2021.

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021	Evol°
011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	226	187	-17,3%
65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	27	0	-99,6%
66-CHARGES FINANCIERES	149	138	-7,0%
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	17	1	-95,2%
68-DOTATIONS AUX PROVISIONS	0	22	s.o.
<b>TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>418</b>	<b>347</b>	<b>-17,0%</b>

### 3.2. LA DETTE

L'annuité de la dette proprement dite est stable à 473 k€ mais, en 2020, le budget annexe a remboursé l'avance de 1 M€ que lui avait fait le budget principal.

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021	Evol°
INTERETS DE LA DETTE	149	138	-7,0%
+ REMBOURSEMENT DE CAPITAL	324	335	3,4%
+ REMBOURSEMENT AVANCES	1 000	0	-100,0%
<b>= ANNUITE DE LA DETTE</b>	<b>1 473</b>	<b>473</b>	<b>-67,9%</b>

Au 31 décembre 2021, l'encours de dette s'élève à 3 853 k€ et est composé de 4 prêts classés A1 selon la charte Gissler. Il est en diminution de 335 k€ par rapport au 31 décembre 2020, aucun prêt n'ayant été contracté en 2021.

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021
ENCOURS DE DETTE AU 01/01	4 512	4 188
- REMBOURSEMENT DU CAPITAL	324	335
+ EMPRUNTS MOBILISES	0	0
<b>= ENCOURS DE DETTE MOBILISE AU 31/12</b>	<b>4 188</b>	<b>3 853</b>

Le taux d'intérêt moyen demeure stable à 3,3%.

	2020	2021
INTERETS DE LA DETTE	149	138
÷ ENCOURS DE DETTE AU 01/01	4 512	4 188
<b>= TAUX D'INTERET MOYEN</b>	<b>3,3%</b>	<b>3,3%</b>

### 3.3. LES INDICATEURS DE GESTION

#### 3.3.1. Les soldes intermédiaires de gestion

La capacité d'autofinancement (CAF) brute s'élève en 2021 à 557 k€, en progression de 254 k€ par rapport à 2020 et la CAF nette s'élève à 222 k€.

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	721	904
- CHARGES DE FONCTIONNEMENT	270	209
<b>= EPARGNE DE GESTION</b>	<b>451</b>	<b>695</b>
- INTERETS DE LA DETTE	149	138
<b>= CAF BRUTE</b>	<b>303</b>	<b>557</b>
- REMBOURSEMENT EN CAPITAL DE LA DETTE	324	335
- REMBOURSEMENT AVANCES	1 000	0
<b>= CAF NETTE</b>	<b>-1 021</b>	<b>222</b>

#### 3.3.2. La couverture des amortissements

En 2021, le niveau de la subvention du budget principal permet d'obtenir une CAF brute supérieure aux dotations aux amortissements nets de manière à limiter le déficit de clôture.

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021
CAF BRUTE	303	557
÷ DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS NETS	303	342
<b>= COUVERTURE DES AMORTISSEMENTS</b>	<b>1,0</b>	<b>1,6</b>

### 3.4. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

#### 3.4.1. Les investissements

Les dépenses d'investissement mandatées se sont élevées à 273 k€ en 2021 pour 1 167 k€ de subventions encaissées. La principale dépense (240 k€) a porté sur le pôle innovation automobile dans la poursuite de ce qui avait été réalisé en 2020. L'intégralité des subventions concernent le pôle automobile.

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 084	273
- SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	63	1 167
<b>= DEPENSES NETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>2 021</b>	<b>-894</b>

Les dépenses d'investissement reportés s'élèvent à 314 k€ et porte essentiellement sur l'hôtel d'entreprise du Champ-Doré (242 k€).

### 3.4.2. Le financement des investissements

En dehors des subventions, le financement des investissements a été assuré par la CAF nette et une cession.

En 2021, l'excédent global de clôture s'est redressé et fini en déficit de 537 k€. Il n'a pas été fait recours à l'emprunt dans la mesure où le déficit de financement devrait être assuré par la vente de deux bâtiments relais en 2022.

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021
CAF NETTE	-1 021	222
+ CESSIONS	0	103
+ EMPRUNT	0	0
<b>= FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS</b>	<b>-1 021</b>	<b>325</b>

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021
FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	-1 021	325
- DEPENSES NETTES D'INVESTISSEMENT	2 021	-894
<b>= VARIATION EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE</b>	<b>-3 042</b>	<b>1 219</b>

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE N-1	1 286	-1 756
+ VARIATION EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE	-3 042	1 219
<b>= EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE N</b>	<b>-1 756</b>	<b>-537</b>

Ce résultat de clôture est conforme à celui figurant dans le compte de gestion

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
Investissement	-1 756 222,67		1 003 747,27		-752 475,40
Fonctionnement			215 000,00		215 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>-1 756 222,67</b>		<b>1 218 747,27</b>		<b>-537 475,40</b>

## 4. LE BUDGET ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES

Les travaux de l'extension de la zone de Moulin Bertin ont démarré en 2021. Au total, les dépenses se sont élevées à 1 733 k€.

Au titre des recettes, des terrains ont été vendu pour 253 k€ et une recette de la région de 463 k€ a été encaissée.

Le résultat de l'année s'est donc élevé à - 1 017 k€ portant le résultat de clôture à 1 446 k€.

La situation globale de la trésorerie de la collectivité permet d'assurer ce déficit.

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021
<b>DEPENSES</b>	<b>1 236</b>	<b>1 733</b>
ACHAT DE TERRAINS	1 229	200
TRAVAUX	7	1 534
<b>RECETTES</b>	<b>807</b>	<b>716</b>
VENTES	807	253
SUBVENTIONS		463
<b>RESULTAT</b>	<b>-429</b>	<b>-1 017</b>
EXCEDENT DE CLOTURE N-1	0	-429
<b>EXCEDENT DE CLOTURE N</b>	<b>-429</b>	<b>-1 446</b>

Ce résultat de clôture est conforme à celui figurant dans le compte de gestion

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
Investissement	-1 046 906,49		-763 971,55		-1 810 878,04
Fonctionnement	617 863,89		-253 157,39		364 706,50
<b>TOTAL</b>	<b>-429 042,60</b>		<b>-1 017 128,94</b>		<b>-1 446 171,54</b>

## 5. LE BUDGET ASSAINISSEMENT

### 5.1. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### 5.1.1. Les recettes de fonctionnement

En 2021, les recettes de fonctionnement se sont élevées à 1 381 k€, en progression de 10% par rapport à 2020.

La progression des produits des services provient essentiellement de la participation de la ville de Fontenay le Comte pour les réseaux unitaires (44 k€).

A cela s'ajoutent 64 k€ de produits exceptionnels dont 49 k€ au titre d'une fin de contrat d'un délégataire

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021	Evol°
70-PRODUITS DES SERVICES	1 255	1 317	4,9%
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0	0	n.s.
76-PRODUITS FINANCIERS	0	0	s.o.
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	64	s.o.
<b>TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 255</b>	<b>1 381</b>	<b>10,0%</b>

#### 5.1.2. Les dépenses de fonctionnement

En 2021, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 326 k€, en baisse de 13% par rapport à 2020.

La forte baisse des charges à caractère général s'explique par :

- L'assistance à la maîtrise d'ouvrage de la nouvelle DSP comptabilisé sur 2020 et qui n'a plus lieu d'être sur 2021,

- Les achats de prestations de service dans la mesure où il y a eu de levés topographiques nécessaires sur l'année 2020 et du fait que seules les prestations réalisées sont rattachées (14 k€ sont reportés sur 2022).

A l'inverse, les charges financières sont en hausse ceci s'expliquant par la non prise en compte des intérêts non échus en 2020.

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021	Evol°
011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	114	41	-64,1%
012-DEPENSES DE PERSONNEL	132	135	2,5%
66-CHARGES FINANCIERES	130	151	15,7%
<b>TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>376</b>	<b>326</b>	<b>-13,1%</b>

## 5.2. LA DETTE

L'annuité de dette demeure relativement stable et s'élève à 541 k€.

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021	Evol°
INTERETS DE LA DETTE	130	151	15,7%
+ REMBOURSEMENT DE CAPITAL	413	390	-5,4%
<b>= ANNUITE DE LA DETTE</b>	<b>543</b>	<b>541</b>	<b>-0,3%</b>

Au 31 décembre 2021, l'encours de dette s'élève à 6 458 k€ en augmentation de 1 710 k€ par rapport au 31 décembre 2020.

Il est composé de 46 prêts classés A1 et 2 prêts classé B1 selon la charte Gissler.

Les prêts classés B1 représentent un encours de 313 k€ et sont des emprunts à taux fixe avec une barrière désactivante sur l'euribor 3 mois : lorsque l'euribor 3 mois dépasse 6%, la collectivité paie l'euribor 3 mois + 0,2%. L'euribor 3 mois est actuellement négatif.

Un emprunt a été mobilisé en 2021 pour un montant de 2 100 k€ auprès de la Banque Populaire Grand Ouest au taux fixe de 0,7% pour une durée de 25 ans.

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021
ENCOURS DE DETTE AU 01/01	5 150	4 748
- REMBOURSEMENT DU CAPITAL	413	390
+ EMPRUNTS MOBILISES	11	2 100
<b>= ENCOURS DE DETTE MOBILISE AU 31/12</b>	<b>4 748</b>	<b>6 458</b>

## 5.3. LES INDICATEURS DE GESTION

### 5.3.1. Les soldes intermédiaires de gestion

La capacité d'autofinancement (CAF) brute s'élève en 2021 à 1 054 k€, en nette progression par rapport à 2020, et la CAF nette s'élève à 664 k€.

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	1 255	1 381
- CHARGES DE FONCTIONNEMENT	245	176
<b>= EPARGNE DE GESTION</b>	<b>1 010</b>	<b>1 205</b>
- INTERETS DE LA DETTE	130	151
<b>= CAF BRUTE</b>	<b>879</b>	<b>1 054</b>
- REMBOURSEMENT EN CAPITAL DE LA DETTE	413	390
<b>= CAF NETTE</b>	<b>467</b>	<b>664</b>

### 5.3.2. La capacité de désendettement

La capacité de désendettement de 2021 s'élève à 6,1 ans. Elle est proche du 1<sup>er</sup> seuil de vigilance, 7 ans, mais s'agissant de réseaux d'assainissement, la durée de vie et donc d'emprunt étant plus long, ceci n'est pas anormal.

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021
ENCOURS DE DETTE AU 31/12	4 748	6 458
÷ CAF BRUTE	879	1 054
<b>= CAPACITE DE DESENETTEMENT</b>	<b>5,4 ans</b>	<b>6,1 ans</b>

### 5.3.3. La couverture des amortissements

En 2021, la CAF brute couvre bien les dotations aux amortissements nets, ce qui n'était pas le cas en 2020.

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021
CAF BRUTE	879	1 054
÷ DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS NETS	958	941
<b>= COUVERTURE DES AMORTISSEMENTS</b>	<b>0,9</b>	<b>1,1</b>

## 5.4. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

### 5.4.1. Les investissements

Les dépenses d'investissement mandatées en 2021 se sont élevés à 1 294 k€ pour 385 k€ de subventions encaissées.

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 140	1 294
- SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	74	385
<b>= DEPENSES NETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 066</b>	<b>909</b>

Les dépenses se répartissent de la manière suivante :

- Bourneau : 273,0 k€
- Foussais Payré : 262,1 k€
- Mouzeuil St Martin : 237,1 k€
- Fontenay le Comte : 213,2 k€
- Vouvant : 84,5 k€
- Les Velluire sur Vendée : 82,5 k€
- Auchay : 44,0 k€

- Marsais Ste Rénégonde : 11,7 k€
- St Martin des Fontaines : 3,6 k€
- Le Langon : 2,1 k€
- L'Hermenault : 1,9 k€
- L'Orbrie : 0,1 k€,
- Schéma directeur de la communauté de communes : 60,2 k€

Les recettes se répartissent de la manière suivante :

- Schéma directeur de la communauté de communes : 221,8 k€
- Auchay : 121,9 k€
- Bourneau : 41,3 k€.

Les dépenses d'investissement reportées s'élèvent à 2 129 k€ et se répartissent de la manière suivante :

- Fontenay le Comte : 968,1 k€
- Mouzeuil St Martin : 650,1 k€
- Schéma directeur de la communauté de communes : 255,5 k€
- Montreuil : 109, 0 k€
- Mervent :41,1 k€
- Foussais Payré : 33,9 k€
- Marsais Ste Rénégonde : 28,9 k€
- Auchay : 23,0 k€
- Les Velluire sur Vendée : 11,7 k€
- St Valérien : 2,8 k€
- Pissotte : 2,6 k€
- L'Orbrie : 1,0 k€
- Vouvant :0,9 k€
- Bourneau : 0,3 k€
- St Martin des Fontaines : 0,2 k€
- Doix les Fontaines : 0,2 k€.

Les subventions reportées s'élèvent à 565 k€ et concerne le schéma directeur (469 k€) et la commune du Bourneau (96 k€).

#### **5.4.2. Le financement des investissements**

Le déficit de clôture de 2020 s'élevait à 116 k€. La CAF nette et l'emprunt permettent de couvrir ce déficit et les dépenses d'investissement. Il en ressort un excédent de clôture de 1 690 k€ permettant de financer le solde des reports (1 594 k€).

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021
CAF NETTE	467	664
+ EMPRUNT	11	2 100
<b>= FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS</b>	<b>478</b>	<b>2 764</b>

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021
FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	478	2 764
- DEPENSES NETTES D'INVESTISSEMENT	1 066	909
<b>= VARIATION EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE</b>	<b>-589</b>	<b>1 855</b>



<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE N-1	423	-166
+ VARIATION EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE	-589	1 855
<b>= EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE N</b>	<b>-166</b>	<b>1 690</b>

Ce résultat de clôture est conforme à celui figurant dans le compte de gestion

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
Investissement	-87 639,52		1 742 595,45		1 654 955,93
Fonctionnement	-78 092,98		112 867,05		34 774,07
<b>TOTAL</b>	<b>-165 732,50</b>		<b>1 855 462,50</b>		<b>1 689 730,00</b>

## 6. LE BUDGET SPANC

### 6.1. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### 6.1.1. Les recettes de fonctionnement

Les produits de fonctionnement s'élèvent un 2021 à 157 k€, en forte augmentation par rapport à 2020 du fait du changement des modalités de paiement.

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021	Evol°
70-PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	81	157	94,8%
74-SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	3	0	-100,0%
<b>TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>84</b>	<b>157</b>	<b>86,9%</b>

#### 6.1.2. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent en 2021 à 98 k€, en forte hausse par rapport à 2020. Au niveau des charges à caractère général, cette hausse s'explique essentiellement par les frais d'affranchissement nécessaires à la communication sur les nouvelles modalités de paiement.

La hausse des dépenses de personnel s'explique par l'arrivée d'un agent dans le courant de l'année 2020 et l'affectation à 100% au service en 2021 d'un autre agent contre 92% de son temps en 2020

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021	Evol°
011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	6	19	207,7%
012-DEPENSES DE PERSONNEL	63	78	24,3%
65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0	0	s.o.
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	1	0	-92,4%
68-DOTATIONS AUX PROVISIONS	0	1	s.o.
<b>TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>70</b>	<b>98</b>	<b>40,3%</b>

### 6.2. LES INDICATEURS DE GESTION

#### 6.2.1. Les soldes intermédiaires de gestion

En 2021, la CAF brute s'élève à 59 k€ contre 14 k€ en 2020.

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	84	157
- CHARGES DE FONCTIONNEMENT	70	98
<b>= CAF BRUTE</b>	<b>14</b>	<b>59</b>

### 6.2.1. La couverture des amortissements

En 2021, la CAF brute couvre largement les dotations aux amortissements qui se sont fortement réduits par rapport à 2020.

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021
CAF BRUTE	14	59
÷ DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS NETS	10	1
<b>= COUVERTURE DES AMORTISSEMENTS</b>	<b>1,5</b>	<b>64,4</b>

## 6.3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

### 6.3.1. Les investissements

Les investissements ont été très modérés en 2021 car ils se sont élevés à 483 €.

### 6.3.1. Le financement des investissements

La CAF brute a largement couvert les investissements conduisant à un excédent de clôture de 94 k€.

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021
CAF BRUTE	14	59
- DEPENSES NETTES D'INVESTISSEMENT	0	0
<b>= VARIATION EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE</b>	<b>14</b>	<b>59</b>

<i>en milliers d'euro</i>	2020	2021
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE N-1	21	35
+ VARIATION EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE	14	59
<b>= EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE N</b>	<b>35</b>	<b>94</b>

Ce résultat de clôture est conforme à celui figurant dans le compte de gestion

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
Investissement	23 902,66		434,81		24 337,47
Fonctionnement	11 383,64		58 233,49		69 617,13
<b>TOTAL</b>	<b>35 286,30</b>		<b>58 668,30</b>		<b>93 954,60</b>